



SOUVENIRS DE FAMILLE

SOUVENIRS INTIMES

SOUVENIRS DE L'EMPIRE

C'est une habitude
qui s'est conservée
après plus de 60 ans
à travers les générations
successives. Ma mère
fut plusieurs années
malade de reprendre
mon père, elle était
troublée pour lui de
son changement, car
sa piété sincère
ne lui laissait pas
d'autres regrets. La
vue de mon père
s'affaiblissait chaque
jour, elle consentit
à paraître devant
lui avec une voile
mais la cataracte
le rendit bientôt
inutile. C'était
le moment de la
grande mode de
l'émigration ma
mère aurait bien
voulu s'y conformer,
ses opinions religieuses
substantielles partaient.
Elle avait pour
directeur Mr l'abbé
Agnard de Navis
qui devait être
mon gouvernement
dans la modération
cherchait à calmer
ses impatiences;
mon père s'y
refusait obstinément.

Si j'étais plus jeune,
j'irais-il, et sans
infirmités, ce serait
après lui, moi que
j'irais ma langue.
C'est compréhensible
sa cause et le pays,
que de recourir à
l'étranger, le restant
en France, je
diffère les intérêts de
mes enfants je vote
fidèle à ma foi
politique et religieuse,
peut être un homme
sans intérêts, mais
mes enfants auront
du pain, les
sentiments lui font
refuser l'acquisition
quelques biens nationaux
qui étaient à sa
conservation, la
prieure de la
Barbarie d'ins séparés
Chassagne de
Bambuteau et les
fermes de Biwa
du grand St Pierre
la Digne arrondissement
Champy renou. St
avait les fonds sur
les caisses de comptes
et préfère les perdre
que de faire une

une acquisition qui rejoignait
à son oncle. Il fut
fait à ses parents et
offit plus tard à ma
mère de Paris si elle
avait pu, mais elle
ne voulut jamais
en signer. De lui
Je lui de Paris étant
devenu complet en 1794
rendit ses soins plus
nécessaires. Mon père
était fort aimé. Depuis
bien des années qu'il
habitait ses terres, il
faisait beaucoup
travailler, et, comme
son oncle était
très charitable. C.
92. Des volontaires
passent par l'armée
font invasion à
Champagnes en attendant
de aller à l'école de
curé constitutionnel
M. Maigre était un
chardun, mais on
et lui offrit un refuge
laquelle refusa. De la
sein et de la
reconnaître. La
municipalité vint
arrêter le lit
De mon père
malade et malade,
alors dans le salon
d'un bas qu'il habitait
jusqu'à sa mort

elle plaça ses vêtements
sur son lit pour
les protéger. Mon
père reçut les malades
avec calme, leur dit
qu'il était un brave
soldat qu'il avait
fait la guerre. Des
plage de 15 ans et
qu'il, même en pays
étrangers, il avait
toujours respecté la
vieillesse et les malades.
Ils se retirèrent en si
silence sans commettre
aucun délit. Pendant la
tournée, les communes
qui encourageaient Mon
frère. Mon oncle était
Directeur du Département
la liberté de mon père,
alors Directeur de l'École
répondant de lui. Il
fut renvoyé au milieu
d'un oncle, son père
et son oncle. Mon
père était alors parti
sur la liste des émigrés
et avec ses biens
séquestrés.

Je perdis ma grande affaire
de l'Épicerie le 14 Janvier
1916, cette perte me
conduisit à Paris
malgré l'espèce de
proscription qui
menaçait tous ceux
qui avaient figuré
dans les Cent jours
ou voulait s'en
proscrire. Du moins
les Députés en leur
faisant payer les
frais de la guerre,
ce qui eût été une
confiscation déguisée.
Heureusement la propo-
sition fut rejetée, elle
n'aurait pu m'atteindre
car elle se bornait à
ceux qui avaient pris
parti le 26 Mars
pour l'Empereur.
C'était l'époque
de la sortie du
roi de France
et ce ne fut qu'après
que cette nouvelle
nous fut officiellement
parvenue que je
fis ma soumission.
Mais dans les
moments de rage
et de réaction,

on ne peut se flatter
d'échapper au péril.
Nous avions été écrasés
par les deux invasions,
les occupations et
réquisitions de tout genre
à l'abari, sur les têtes
de bétail qui étaient
en grangeage, il
n'était resté qu'une
vache. Une quarantaine
général fut pendant
deux mois défrayé
par nous. Le
mémoire seul de
l'épicerie fut de
2700 fr., les contributions
en argent s'élevèrent
à deux ou trois
années de montant
des impôts. 10
Membres, 17 bœufs
furent fournis par
réquisition en un
seul jour et le
reste dans les
mêmes proportions.
Les familles de
1916 et 17, où
le pain valait
jusqu'à 8 sous
la livre même
dans nos montagnes.

Dans les pommes de
terre, une partie
de la population
serait morte. De faire
donner de l'ouvrage
était la meilleure
des charités, je fis
donner tous mes bois
de fossés, faire
des étangs et
ouvrir un certain
nombre de routes
de promenade
pour donner de
l'ouvrage à tous
ceux qui en
manquaient. On
payait tous les
dimanches, il
fallut faire
remises à tous les
fermiers et nourrir
les vigneron dont
plusieurs firent
banqueroute en
quittant le travail,
n'espérant plus
s'acquitter.
J'arrivai à Paris
au commencement
de février. Mon
deuil se conciliait
avec la position
de Paris qui
nous était faite.

L'esprit de parti avait
tant de violence
que les plus proches
parents et les meilleurs
amis essaient de
se voir. Ma cousine
germaine, Madame
de Lasigouster
me fit prier de
ne pas aller chez elle
je fus pourtant bien
reçu par la Duchesse
de Harboursne grand
mère de ma femme,
l'abbé de Montesquieu
et Mme de Fitzjames
qui passaient leur
vie chez elle. Je
dirai autant des
Pimouille, des Fauconet
qui de leur retour
en France avaient
écrit à ma femme
Nous ne pouvons
oublier les enfants
de notre ancien ami
Donnez-nous un
moyen de servir
votre mari. Je
dirai autant de
Madame de Malby

Ma conduite à
Monsieur l'avaient
charmée et je lui
eus la bienveillance
de l'abbé Montesquieu
je ne voyais que
quelques anciens amis
dans la même
situation que moi.
Le maréchal Luchet
et sa femme qui
ne se sont jamais
démentis, le général
Beliard grand ami
de ma sœur, le
général Andriossi
et les Bandy.
Ce fut à cette
époque que je
me liai intime-
ment avec le général
Day, j'avais beaucoup
connu sa femme
en 1812 et 1813,
nous avions dansé
ensemble plusieurs
quadrilles de la cour.
Je dus à son
amitié celle de
son mari

et plus tard elle de
Casimir Périer.
Cette femme légère
et brillante grandie
par le malheur
s'était consacrée à
ses devoirs de famille,
elle eut successivement
cinq enfants qu'elle
éleva avec soin
et qui ont plus tard
justifié l'adoption
de la France lors
de la mort de
leur père. Ils
étaient retirés alors
dans un petit
entresol, rue de
Verneuil où j'allais
toutes les semaines
prendre ma part
d'un gigot aux
haricots, ainsi que
Lisou, son di historien.
Une matin, elle
me envoya prier
de jeuner, c'était
pour faire la
délivrance
général Drouot

qui savait d'être acquiescé
se savaient de l'abbaye
C'était une grande
joie pour ses amis
et un grand acte
de justice, car dans
les cent jours, il
avait refusé son
traitement de général
de division de l'armée
passé à l'île d'Elbe,
ne ayant pas avoir
été au service de
France pendant ce
temps. Après lui
avoir témoigné
notre bonheur de
la revoir, nous
ne pûmes lui
cacher quelque
surprise de la
belle redingote
neuve qu'il portait,
lui, qui ordinairement
était plus que
négligé dans sa
toilette. Je suis
fort laid, répondit-
il, et 3 mois de
prison avait
agité à ma
mauvaise mine.

mes vêtements étaient
dilabris et je fis
faire cette redingote
pour ne pas avoir
mauvaise grâce
lorsque je serais fusillé.
La situation financière de
la Duchesse de
Warbonne me causait
de vives inquiétudes,
elle n'avait d'autre
ressource que son
douaire de 5000 f.
que nous lui faisons.
Elle achèverait de manger
l'année de la pension
que l'Empereur lui
avait fait payer à
son retour de l'île
d'Elbe, et cette
pension supprimée
par la Restauration
en 1814, malgré
l'abbé Montequin
alors ministre de
l'intérieur, ne
pouvait être réclamée
d'espérais beaucoup
de son intervention.

Il était non seulement
le neveu, mais la
Duchesse de Warbourg
avait fait tous les
fois de son éducation
Elle lui témoignait
beaucoup d'amitié
et de reconnaissance,
venait 3 fois par
semaine avec sa
belle sœur Mme
de Bergency,
l'évêque de Carcassonne
Vintimille et quelques
autres de ses anciens
amis émigrés y
vinaient également,
elle avait de plus
avec elle un jeune
médecin M^r Napier
qu'elle avait amené
de Bristol en 1812
qui ne la quitta pas
jusqu'à sa mort
en 1821. Elle lui
donnait non seulement
sa table, un
logement qu'elle
donnait 1500 f. au
dessus d'elle, d'assez
fortes allocations.

Mais ayant, par les
soins de M^{re} de
Montesquieu été
nommé médecin
de l'hôpital St Antoine
elle lui entretenait un
cabriolet, ajouta à cela
4 ou 5 domestiques, un
loyer personnel de 3000 f.
rue Basses de Neuilly,
son douaire ne couvrait
pas un trimestre de sa
pépense. M^{re} de Warbourg
en partant pour Bergency
avait laissé un billet
pour moi où il me
disait: Vous avez été
un fils dévoué, vous
avez fait le bonheur
de ma fille et
pour m'aquiescer
envers vous, je vous
lègue ma mère.
L'absence de mon
beau frère retourné
en Portugal me laissait
seul pour remplir ce
premier devoir, et le
désordre de mes affaires,
accru par les circonstances
me rendait impossible d'y
pourvoir directement.
Au défaut de la pension
qui devait être refusée, je
pensais qu'elle pourrait
figurer dans les dettes
des primes, pour le
paiement desquelles

les Chambres avaient accordé
un crédit de 25 millions.
Je proposai ce moyen
à M. de Montesquieu
qui me répondit, que sa
toute n'avait aucun
titre à produire et
que la somme de
son fils empêcherait
le succès de tout
recours à la bienveil-
lance royale. Je fus
assez heureux pour
trouver un appui
auprès de la commission
chargée de liquider
la dette des princes
dans la personne
d'un ancien auditeur
alors maître des
requêtes de Monsieur.
Il était fort protégé
du maréchal de Bour-
monville, alors
président de la
commission, qui s'en
rapportait à lui
pour les détails
et l'instruction
des affaires. Il est
exagéré en apparence,
il aimait à rendre
service aux vieux
amis. Mon beau
frère, Monsieur
de Maignigny me
mit en rapport

avec lui, je lui exposai
avec franchise la
situation de Madame
de Marboues, ses
longs services auprès
de la famille royale
son dévouement à
Mesdames qu'elle
n'avait point quittés
jusqu'à leur mort.
Elle m'engagea à
rédiger et à faire
signer par elle une
demande à la
Commission, que
son traitement de
dame d'honneur de
quinze mille francs
fut considéré comme
une dette pendant
les douze années
et plus qu'elle
avait passées auprès
d'elles dans l'exil,
n'ayant rien touché,
pas même la legs
que Mme Adélaïde
lui avait laissé
de sous ses effets,
qui avaient été
envoyés au roi Louis-
Dieux huit sur sa
demande. Je rédigeai,

et je signa la position
de Mme de Warbonne,
quand je la montrai
à l'abbé Montesquieu,
il tua mon zèle
et me assura qu'il
savait otterle, et
que je n'obtiendrais
rien. Mais trois
semaines après, grâce
à l'intelligence et à
la bonne volonté
de mon nouvel ami,
j'avais une belle
ordonnance qui
liquidait à 180000f.
la dette de Mme
de Warbonne, et
une inscription
de 9000 l. de rentes,
sur le Grand Livre.
L'on me conseillait
fort de m'en faire
assurer la propriété,
mais je repoussai
ce projet. Liquidant
la dette de Mme
de Warbonne, je
vendis 4000 l. de
rentes, cinquante
et quelques mille
francs; je placai
la somme en or
dans une jolie cassette

Dont je lui fis cadeau
et je lui portai en
lui disant: Voici un
oreiller sur lequel
Désormais, vous pouvez
reposer en paix. La
cassette et le peu qui
restait à sa mort
passa dans les mains
du Docteur, les
inscriptions avaient
été vendues et je
n'eus que les 15000f
qu'elle me donna
pour les frais de
mon voyage. J'étais
fort occupé alors de
liquider la succession
de ma grand-mère,
Monsieur François
Havien son nommé
d'affaires et la même
depuis 20 ans nous
donna de grandes
preuves de sa probité
et de son dévouement.
Lors de la levée des
scellés, nous ne
trouvâmes que huit,
à neuf cents francs
dans son secrétaire,
Havien nous conduisit,

La maison de Monsieur
de la Vieville ne
s'éleva pas à 400000f.
elle se serait élevée
à 180000 plus,
si après avoir hérité,
elle n'avait vendu
en 1817 les terres
d'Orcillars et de
Blinsal en Picardie.
Ma tante, lors du
procès avait refusé
un million de la
première, et ma
grand-mère la
vonna pour 780,
entraîné par son
homme d'affaires,
M^r Huguenier, qui
reçut son pot
de vin de 80000f.
pour son marché.
La terre de Blinsal
fut vendue 24000f.
dont mon père
reçut la moitié
et dont une partie
servit à payer
l'Abattoir et l'autre
fut perdue à la
caisse d'escompte.
Ma tante garda
la terre de
Bousville affermie
à 8000 francs,

elle était affermie 27000
en 1848, elle l'avait une
pauvre 200000f. Il en
fut de même plus
sard de l'hôtel de la Vieville
place royale; il fut
vendu par nous 60000
en 1817 et en 1845
payé 180 après
Monsieur de la
rue Mambureau.
Ma sœur passa tout
l'été de 1816 à
Champgrouen avec
son fils, elle fut
fort malade (un
tic douloureux),
c'est la dernière
année qu'elle y
vint. Le beau
tulipier près des
passillons fut planté
par elle et porta
son nom. La
veuve du maréchal
Angereau son amie
vint passer un
mois auprès d'elle.
Elle mourut de 1817
nous apparta
vives inquiétudes

pour notre fortune.
Mon père mort en
1811 m'avait laissé
180000^f. De dettes
pour lesquelles j'avais
contracté des emprunts
chez M^r Hanbault
De Paris, notaire
à Paris. Malgré
son zèle et son
amitié pour nous,
ils étaient desvenues
très onéreuse, on
me prêtait que
pour 2 ou 3 ans,
indépendamment des
intérêts qui étaient
de 5 et quelquefois
de 6 %, il fallait
encore payer les
frais d'actes,
transcriptions et
commissions, qui
élevaient l'intérêt
de 7 à 8 %.
Mon service
auprès de l'Empereur
et les préfectures
ne me permirent
pas de m'occuper
de mes intérêts
pendant cinq années

où mes dépenses obligées
Dépassèrent mes revenus.
Notamment Madame de
Pamuteau s'était
divouée à mon père
et ne l'avait pas
quitté de la fin de
1809 jusqu'à sa
mort avait cherché
à mettre un peu
l'ordre dans sa
maison, dans ses
affaires comme
dans les miennes,
administrant
Pamuteau et en
mettant de l'ordre,
dans ma maison,
soit à Paris en
1812, soit à Lion
et Moulins
les années suivantes.
Les traitements
étaient bien inférieurs
aux dépenses obligées,
les deus invasions
nous avaient ruinés
et les disettes de
1816 paralysaient
les revenus qui
ne suffisaient pas

Des cinq Diamants
à Paris, je cédai
ma sœur pour
150,000 f. la terre
de Chassagne,
affermée 7500 f. et
je trouvai une
ressource dans la
coupe des bois qui
me restaient.
Celle de Chassagne
rapportèrent 34,000 f.
et celle de Vaubrun
66,000 f. Sous ces
raisons des délais,
des pertes d'intérêt
et d'escompte
pendant plusieurs
années et nous
échappâmes à la
vaine nécessité
de renoncer à
Champegnon ou
à Nambuteau.
Malgré que notre
liquidation eût
absorbé plus
de 700,000 f., déjà
à une autre époque
nous avions trouvé

des ressources dans les
bois de Nambuteau
En 1804, après la mort
de ma mère, je
vendis pour mon père
206,000 f. la coupe des
bois des Closos. Les
marchands avaient
eu six ans pour payer,
sans intérêts, en y
comportant 230,000 f.
pour les réserves qui
furent vendues deux
années plus tard.
Mais ces sommes
arrivant chaque
année comme un
revenu, servirent
une grande partie
à payer les intérêts
de la dot de ma
sœur, les dépenses
de ma jeunesse
et les charges de
mon père. À peine
60 ou 80,000 f. furent
comptés à ma sœur
à compte de sa
dot, auxquels fut
ajoutée la vente
des pris de Nefes

De nos bois de Brie
et une petite portion
de la dot de ma
femme. J'ai regretté
bien souvent depuis,
d'avoir refusé les
offres de M^{re}
Le Mira à qui
je me vendais la
terre de Clary
et qui m'offrit
de m'acheter pour
la coupe des bois
des Cusses. Je
ne vis que le
montant du capital
sans tenir compte
de la jouissance
immédiate du
revenu qui m'eût
été plus avantageux.
Il remplaça dans ma
famille son ancien
parrain, ce fut
en 1817 que demora
entra à Rambouillet
dans intelligence,
sans activité ne
se sont pas
démunis pendant

36 ans, un plus
que son dévouement
et sa probité.
C'est à lui que j'ai
du le succès de
mes plantations,
des canaux et
autres irrigations,
de la construction
du château et
d'une partie des
domaines. A 27 ans,
il était parvenu
au grade de maréchal
de logis chef dans
l'artillerie à cheval
de la garde, et
deux fois désigné
pour la croix
par mes soins, il
l'obtint vingt ans
plus tard. Après
Waterloo, il quitta
le service, reprit
l'état de son père,
et me demanda
d'entrer chez moi
comme régisseur
ou chef auverrier.

Pendant dix ans,
j'ai conduit mes
masara de manière
à me remplacer
Pendant les 21 ans
que j'ai passés
hors de chez moi
chaque année, un
siges de 15 jours
suffisait pour juger
les masara faits,
censurés de ceux
à exécuter, et
poursuivre la
placé de boisements,
de routes à ouvrir
et à planter, de
clotures à établir
et d'utiliser toutes
les parties du
terrain. Ce fut
au printemps
1817 que furent
plantés mes premiers
mélèzes élevés en
pépinière à
Champgenève
de pères en soye
de Suisse lors
de mon séjour en Valais.

En étudiant les 8000
hectares de forêts pour
y chercher suivant le
Desir de l'Empereur
les ressources pour le
port de Gousson, j'ai
été frappé de leur
végétation. Noyant mesuré
des mélèzes de 120 pieds
de hauteur et 14 pieds
de circonférence dans
la vallée de Nivernon
et de la ressemblance
du sol avec les montagnes
et les bruyères de
Hambutan. Pendant
trente et quelques années
les pépinières de Hambutan
ont fourni à ma
plantation plus de
30000 mélèzes et 60000
pins, sapins, cèdres,
et autres arbres résineux
plus de 8000 arbres de
bordure, fruitiers et forestiers.
Vingt à vingt-cinq kilomètres
de chemins ont été
couverts pour réparer
et plusieurs kilomètres de
buissons plantés. Ce
fut au mois d'Avril
1817 que Madame
de Hambutan
accoucha de ma fille

De Montsiquieu. Je
ressai à Champagnan
occupé de mes travaux
C'est à cette époque
que je fis bâtir
les basses-cours de
Nambureau. Le
pavillon du soir
en 1818, Des écuries
en 1819, et le
logement du régisseur
en 1820. En 1819,
M^r Decazes me
nomma membre
du conseil général
et correspondant
du département au
conseil central
d'agriculture.
Dans le printemps
de 1818, que j'allais
passer à Paris,
j'avais suivi les
cours de Redouté
au jardin des
Plantes et appris
à peindre les fleurs.
Je continuai au
printemps de 1820
et ce fut pour
moi une grande
joissance et un

plaisir pendant bien
des années.
Je passai l'hiver
de 1820 à Paris.
C'était le moment
où des exilés de 1815
avaient obtenu leur
rentrée. Je revis
avec bonheur les
Lobau et les
Massaro avec lesquels
j'étais particulièrement
lié. Lobau malgré
la plaie de son
caractère me traita
comme un frère
je dînai souvent
chez lui en famille
et notre intimité
a subsisté jusqu'à
sa mort. Nous
étions tous réunis
à un bal chez
le maréchal Luchet
le 13 février, alors
que Monsieur de
Noche Dragon vint
nous annoncer
l'assassinat du
Duc de Berry

Malgré la transpiration
abondante, il l'on donnai
des inhalations glacées pour
arrêter le vomissement
né et pendant 8 heures,
il quitta la fin de
l'accès pour m'administration
le quinine à haute dose
assurant que l'homme
ne pouvait supporter
deux accès semblables.
En fait, le d^u de Richelieu
fut atteint en même
temps de la même maladie
traité par les procédés
ordinaires, il succomba
au bout de 26 heures.
Ce fut une perte pour
la France et l'humanité.
Le général Poia venait
presque tous les jours
au cabinet de la
Chambre savoir de
mes nouvelles, souvent
il se trouvait à mon
chevet avec Caulaincourt
leur entretien charmait
ma convalescence. Jamais
je n'eus l'esprit plus
lucid, la perception
plus rapide et l'expression
plus heureuse et plus
prompte. Larrey m'a
raconté qu'ils m'avaient
plusieurs fois recommandé
à ses soins en lui
disant Lamoignon le,
c'est une de mes espérances
car il est plein d'avenir

X
Je revins un mois de
quitter encore fort malade
car je fus six mois à
me rétablir. En même
absence, M^{lle} Dile avait eu
la rougeole, elle fut
très bien soignée par
ma belle mère, qui
depuis 1821 était venue
se fixer à Malou près
de nous. En 1822,
je lui fis arranger
les pavillons de Malou
qu'elle a habités pendant
25 ans. C'est à cette
époque que furent construits
les cabinets de Malou
qui occupèrent pendant
2 ans près de 50 ouvriers
et commençant de
1822, ayant manqué
la députation, je
me rendis à Paris
de Malou. Seul je
fis les plans et en
dirigeai les travaux.
Je me bornai au strict
nécessaire et je
m'imposai la loi de
me servir de tous
les matériaux et
aménagement des
pavillons provisoires
que mon père avait
fait construire et
que je fis démolir

lorsqu'un de ses membres se
 en danger. En 1790, il réclama
 pour ma mère et une
 petite statue confluenta qui se
 termina heureusement. En
 1793, le Calvaire de Sambuca
 fut renversé, le Christ brisé,
 les statues décapitées, le tout
 en pierre de Saint Maurice
 et l'œuvre d'un sculpteur vicieux.
 Le nouveau Calvaire est l'œuvre
 de Monsieur Duceil fondé par
 d'après le Christ de Rochardon
 et de Bladiv pour les statues.
 Les piédestaux ont pu être relevés
 et les statues restituées sur
 leur place dans l'enceinte.

Ce monument a été béni
 et consacré par Monseigneur
 l'Evêque d'Autun le 20 août
 1800

17 Doc 6

Vu

PB = GENEALOGIE
 Analyse

Recueils généalogiques des
 hommes de grands
 et dicit souvent mon
 une première femme
 tous et anciens gentilshommes,
 nous en le plus
 pour l'honneur et sous
 de prétentions puériles
 et usurpations de noblesse
 est parus de quelle
 etes, c'est pour finir
 l'honneur des exemples
 de fidélité, d'honneur
 ment. Voici quelques

détails que j'ai recueillis sur ma
 famille vers le commencement
 du 16^{ème} siècle, Jean fils de
 nom de Pothénot, gentilhomme
 des environs de Montauban,
 capitaine de cent hommes
 d'armes, vint s'établir en
 Bourgogne où il possédait
 terres de Mursault Chazy
 et Oisy. L'un de ses acquits

Madame : 2
 1782
~~La fille~~
 Comte Nicolas
 Racy et de Rouen,
 Chacapelle,
 1,000. De l'ordre
 fille, Françoise
 ayant été sa
 806 à Montperr
 du gouvernement
 le royaume,
 et jusqu'à
 puis Comte
 femme et
 le mariage
 et frere
 de

quelques de l'écrito dont la mère était grande marquisse

Souvenir genealogiques

En 1552, le roi Henri Deux
accusa à Orléans et à Henri
de Barmeto, seigneurs de Cray
ou de Neusaule Capitaines de
certaines troupes d'armes, l'autorisation
de renouveler leurs terres; le
service du Roi les ayant retenus
long temps en Italie, cette
autorisation leur était devenue
nécessaire. — Vers 1574, un
parti huguenot ayant attaqué
l'abbaye de Saint Etienne de
Courmou, il fut repoussé par
le sire de Barmeto d'Ornay,
défenseur de l'abbaye. Pour se
venger, ils attaquèrent et brûlèrent
le manoir d'Ornay. Une
partie des papiers de la
famille y fut détruite, ce qui
donna lieu à des arrêts du
bailliage de Neaou et des
Etats de Bourgogne pour maintenir
la maison de Barmeto dans
ses droits, honneurs et privilèges
de noblesse d'épée.

Malheur. —
1782
~~1782~~ La fille
Comte Nicolas
Percy et de Rouen,
Lachapelle,
1,000 + de lentes
fille, Françoise
ayant été sa
806 à monfieur
du du gouvernement
du royaume,
était jusqu'à
puis Comte
femme était
le mariage
et fure
de

Armes de Cray & Mursaux
avaient acquis ces terres dès le
commencement du 16^{ème} siècle.

La terre d'Ozenay peu de temps
après & la terre de Brambuteau
furent acquises en 1545 par
Barthelemy de Cray

Il existe dans l'église de
Brambuteau une épitaphe de
demoiselle de Barthelemy épouse
du seigneur d'Emiard, juge-
magistral de Cluny & secrétaire du
cardinal de Guise, mort en
1555.

M^{rs} de Barthelemy d'Ozenay
épousèrent successivement
Mademoiselle de Bullion -
Peruques, nièce du surintendant
général des finances; Dormy,
fille du Grand-Chancelier et
Chapuis de la Hay, dont la
seule épouse le Comte d'achou
ils se partagèrent en deux
branches. La seconde prit le
nom de Brambuteau.
La première fut lieutenant

de Roi en Naconnais Il avait
épousé la dernière héritière des
Reymou. Son fils fut brigadier
des armées du Roi, lieutenant de
Roi en Naconnais. Louis 14^{ème} lui
donna en 1710 les trois régiments
de son régiment en récompense
d'avoir soutenu à ses frais ce
régiment pendant deux campagnes
en Espagne, ce qui lui coûta les
terres de Cray, de Villars, ainsi
que la coupe d'une forêt. Son
frère avait été tué à ses côtés à
la bataille de Suzara, son grand
oncle l'avait été à celle

d'Oudenarde. Il avait épousé
Mademoiselle de Potrou, sa
seule épouse le Comte de
Lamas d'Andover Mademoiselle
de Potrou était la petite
nièce de Jean de Potrou
auteur de Vendélos. En 1811
l'Académie française mit au
concours son éloge. L'Académie
à Mantet victime de son
désobéissance dans une épidémie

Mantet

1782

Comte Picotard

Baron de Rouen,

Chapelle,

1,000 de terres

à fille, Françoise

ayant été sa

806 à Montpeux

du gouvernement

du royaume,

était jusqu'à

puis Comte

femme était

le mariage

et frère

vingt de l'abbé dont la mère était grande maîtresse

Antoine remporta le prix
son fils, attaché à Monsieur le
prince de Conti, capitaine de
cavalerie à seize ans, ainsi que son
père vint à vingt quatre ans la
vois de Saint Louis à la bataille
de Cauchy Le marquis de
Rambuteau épousa Mademoiselle
de la Vesille Vignacour son
père, Maréchal de Camp, d'une
des plus anciennes familles de
Lorraine son fils d'une Mailly
de Meudon et sa mère était une
demoiselle Chevre d'Armenville
d'une ancienne famille du
Parlement de Paris. de dernier,
Claude Philibert a été succes-
sivement Chambellan de
l'Empereur, Comte de l'Empire
préfet de cinq départements,
membre de la Chambre des
Représentants, trois fois membre
député, préfet de la Seine, pair
de France, Conseiller d'Etat,
Grand Officier de la Légion d'Honneur
et membre de l'Institut.

Il avait épousé Mademoiselle de
Harbonne Lara petite fille du
duc de Harbonne Lara, grand
d'Espagne, maréchal de camp,
dont la femme était Dame
d'honneur de Mesdames de
France son père, Comte Louis
de Harbonne Lara fut ministre
de la guerre sous Louis Seize,
lieutenant général, aide de
camp de l'Empereur Napoléon
et son ambassadeur à Vienne
Il avait épousé Mademoiselle
de Montbret dont le père
était Conseiller d'Etat et premier
Président du Parlement de
Bourges. La sœur de Monsieur
de Rambuteau avait épousé
Monsieur le Comte de Meligny
major des gardes françaises la
sœur unique de Madame de
Rambuteau avait épousé le
Comte de Sobral, ministre
des finances, président des
Cortes en Portugal. Le Comte
de Rambuteau eut trois filles

Madame . . .
1782
~~1784~~ La fille
Comte Nicolas
Rogé de Roue,
Machapelle,
1,000 + de l'ordre
fille, Françoise
ayant été sa
806 à Monsieur
du du gouvernement
en royaume,
été jusqu'à
puis Comte
femme était
de mariage
et furent
de

uniques de Sobral dont la mère était grande marquisse

qui ont épousé le Comte Emmanuel
de Brogny; Monsieur de Neuca,
fils de Madame de Staël et
père de la duchesse de Broglie;
le troisième Monsieur le Baron
Lembard de Buffières, fils du pair
de France et comme son
père trois fois député —
Emmanuel de Reymon,
lieutenant général de bailliage à
Macon et maire de cette ville
contredits avec Philibert de
La Guiche, commandant pour
le Roi à empêcher en 1772
le massacre des protestants
hors de la ville de Macon
à l'instigation de Henri IV. Peu
après, les Liguers de Lyon vinrent
assiéger cette ville. Il était à sa
tête de Ravay près Courmayeur,
il se fit tuer dans un combat
avec ses trois fils et son
gendre Claude de Barthelot;
et, malgré le feu des assiégeants,
pénétra dans la ville,

soutint le courage des habitants qui
reprochèrent les Liguers. Il publia
peu après un ouvrage pour la
défense des droits de Henri IV à
la Couronne intitulé: de l'Autorité.
En 1580, il fit bâtir le château
de Champgrenon. Ami de
Lourmes de Chard, évêque de
Chalon, un des membres de la
pléiade poétique, il se plaisait à
les y réunir ainsi que Monsieur de
Bellay et Barthelemy. Il fit aussi graver
à la porte des mets.

Campus gryneus
Mensis et Apollinis sacer.

L'hospice de la Charité de
Macon fondé par L. François
de Paul fut en partie arté à
ses frais. Henri Quatre, par
lettres patentes de 1598, accorda
à Emmanuel de Reymon les
lettres de noblesse les plus
floues relatives ses services
en y ajoutant un droit de
prix sur le port de Macon
La famille de Reymon

Madame . . . 16
1782
~~La fille~~
Comte Nicotat
Rancy et de Rouen,
Machapelle,
2,000 L. de rentes
fille, Françoise
ayant été sa
806 à Moulins
son du gouvernement
du royaume,
état jusqu'à
puis Comte
femme était
le mariage
x frere
de

Marquis de Scalbo son la mère était grande maîtresse

ou itante dans celle de Bosthelu
de Rambuteau en 1678 qui la
représente aujourd'hui —

Madame de Botrou mère de
Madame de Rambuteau était
née Leroy de Bouchard. Elle
perdit son mari de bonne
heure et se remaria à Monsieur
de Péricard, eut un fils et une
fille laquelle épousa Monsieur
d'Anglois de Pésy, conseiller au
parlement de Paris. Deux auteurs
figurent dans un tableau de
l'entrée de Henri Quatre comme
présent des marchands et premier
échevin de Paris. Monsieur de
Péricard n'eut qu'une fille
qui épousa le marquis d'Acnon.
Madame de Pésy était du
même âge que son neveu
marquis de Rambuteau et
la plus tendre amitié les
unir toute leur vie. Son fils
aîné, le baron de Commenes
avait épousé Mademoiselle
Maugrave de Candé

Il était conseiller de Grand-Chambre
au parlement de Paris. Il avait
signé la fameuse protestation
Il fut condamné à mort avec
sa mère, sa femme, son frère et
d'Anglois de Pésy, capitaine
des gardes françaises, le marquis
et la marquise d'Acnon et le
Comte d'Acnon, Cordou Bleu,
ancien gouverneur de Monsieur
le duc de Brebon. Il était
père de son père et ami de son
père qui n'a jamais voulu
retourner à Paris où ils avaient
été exécutés le même jour

M. de d'Anglois n'avait
rien d'enfant le Monsieur
d'Acnon a laissé une seule
fille qui a épousé le Comte
de Biencourt —

La sœur de mon grand père
fut mariée au Comte de
Damas d'Andoux. Ils ont eu
un fils et une fille. Le fils
Comte de Damas eut trois
filles mariées: l'une au Comte

Madame . . .
1782
~~de la fille~~
le Comte Nicolas
Narcy et de Rouen,
de la Chapelle,
2,000 + 2 cents
de filles, Brancose
ayant été sa
806 à Monfieur
du du gouvernement
du royaume,
état jusqu'à
puis Comte
femme était
le mariage
4 freres
de

Madame de d'Acnon son père était grande marquisse

qui étoit dans celle de M. de Bourbon
de Rambuteau en 1676 qui la
représente aujourd'hui —

Madame de Botrou mère de
Madame des Rambuteau étoit
née près de Rochouart Elle
perdit son mari de bonne
heure se remaria à Monsieur
de Picard, eut un fils et une
fille laquelle épousa Monsieur
d'Anglois de Peisy, conseiller au
parlement de Paris. leurs auteurs
figurent dans un tableau de
l'entrée de Louis Quatre comme
président des marchands et premier
échevin de Paris Monsieur de
Sericard n'eut qu'une fille
qui épousa le marquis d'Acnon.
Madame de Peisy étoit du
même âge que son neveu
marquis de Rambuteau et
la plus tendre amitié les
unir toute leur vie. Son fils
aîné, le baron de Pommeuse
avait épousé Mademoiselle
Maugrou de Candé

Il étoit conseiller de Grand Chambre
au parlement de Paris. Il avait
signé la fameuse protestation
Il fut condamné à mort avec
sa mère, sa femme, son frère et
d'Anglois de Peisy, capitaine
des gardes françaises, le marquis
et le marquis d'Acnon et le
Comte d'Acnon, Comte de Bleys
ancien gouverneur de Monsieur
le duc de Bourbon. Il étoit
père et ami de mon
père qui n'a jamais voulu
retourner à Paris où ils avaient
été exécutés le même jour

M. de d'Anglois n'avait
qu'un enfant le Monsieur
d'Acnon a laissé une seule
fille qui a épousé le Comte
de Biencourt —

La veuve de mon grand père
fut mariée au Comte de
Damas d'Andour Ils ont eu
un fils et une fille Le fils
Comte de Damas eut trois
filles mariées: l'une au Comte

Madame . . .
1782
~~1782~~ La fille
le Comte Nicolas
Rocques de Rouen,
l'Archepêve,
2,000 de rentes
+ fille, Françoise
ayant été sa
806 à Monfieur
du du gouvernement
du royaume,
l'état jusqu'à
puis Comte
femme étoit
le mariage
et leur
de

Marquis de Scalco son la mère étoit grande madame

de Bailly Chouan Renaud qui
 me plusieurs enfants, la seconde
 au marquis de l'aine Christophe
 sans enfants, la troisième au
 Comte de Lottin qui eut une
 fille la Comtesse de Nothin la quelle
 eut aussi deux filles, la comtesse
 de Marcellus et Madame
 Pinelli dont la fille est Madame
 de Gaudray la sœur du comte
 de Lamoignon épouse le Comte de
 de Digeine dont la
 fille unique épousa le Comte
 de la Cote son fils fut
 membre de l'Assemblée Constituante
 et père des sœurs épousées
 le Comte de Muretou -
 Quabillan des enfants sont
 Chaud Bouilli et d'Estampes
 l'auteur Madame de Courtonne
 avec les enfants sont Marianne
 Christine et la Cote -

Le père de ma mère, le
 marquis de la Vieville Vignacourt
 avait trois enfants son fils me
 fut marié que deux ans et

mérite sans être marié. Elle
 lui s'éteignit une des plus
 anciennes familles de la
 Picardie de survenant de
 Vignacourt était le résultat
 du mariage de la nièce du
 dernier Grand Maître de Malte
 avec un marquis de la Vieville
 d'Origny un de ses ancêtres.
 Elle était grosse de son second
 enfant lorsqu'une Comtesse
 de 70,000 l. de rentes à sa nomination
 vint à vogue de la femme, dit
 il à l'enfant de ma nièce:
 Si c'est une fille, je perdrai
 ma nomination; si c'est un
 fils, sa fortune est faite
 L'enfant ne fut Grand Prieur
 de Champagne une des grandes
 charges de l'Ordre à 70 ans
 oblié à toutes les grandes
 familles de France et de
 Picardie dont quatre alliés
 avec la maison de Hanoy qui
 empruntait les Chevaliers de
 la Croix d'Or

origines de Malte dont la mère était grande maîtresse

Madame =
 1782
 La fille
 le Comte Nicolas
 Arce de Rouen,
 l'Archapelle,
 2,000 l. de rentes
 + fille, Françoise
 ayant été sa
 806 à Montreuil
 du gouvernement
 du royaume,
 était jusqu'à
 puis Comte
 femme était
 de mariage
 y fut
 le

Mon grand-père, fils de M^{lle}
de Mailly de Weste, son tuteur
et cousin le maréchal de Noailles,
voulant rétablir sa fortune lui
fit épouser fort jeune M^{lle}
Christine d'Armenville d'une
ancienne famille du Parlement
dont le père unique, fort riche,
infirme et d'une mauvaise
santé avait la laissé une
grande héritière. Ce petit bossu
à vie, est devenu un homme
fort distingué. Conseiller au
Parlement de Paris, premier
Président de la Cour des
Monnaies et a laissé huit
enfants d'une nièce des Montmor
qui il avait épousée. Lors du
dés de mon oncle, la veuve
aînée de ma mère qui s'était
restée dans un Couvent
voulut profiter d'une coutume
de Picardie qui assurait des
4/5 de la fortune à la fille
aînée en cas d'extinction de
la ligne masculine, à la charge

d'épouser un gentilhomme qui
prendrait son nom et ses armes.
Dans ce but, ma tante épousa
le comte de Boisgelin. Le
père aura deux fils devant le
Parlement de Paris; elle perdit
et sa mère conserva l'héritage de son
fils, qui fut dilapidé par les
gens d'affaires et en partie
dévot par la Révolution.
Madame de Boisgelin n'eut
qu'une fille qui fut mariée au
Comte de Lavigerouville, qui
fut préfet par la France
et premier gentilhomme de
Monsieur le Duc de Bourbon.
En 1824, lors de la mort de
la duchesse de Vauvilliers Saint
Aignan née Mailly de Weste
nous fûmes appelés Madame
de Lavigerouville ma veuve
et moi à recueillir sa situation
comme ses plus proches
héritiers —

M. de ... 16
1782
~~M. de ...~~
le Comte Picotard
Percy et de Rouen,
à Achapelle,
2,000 + 2 cents
+ fille, Françoise
ayant été sa
806 à Montpellier
du du gouvernement
du royaume,
l'état jusqu'à
puis Comte
femme était
le mariage
et frère

uniquus de ... la mère était grande madame

La famille de Botrou
est une ancienne famille
du Perche; plusieurs auteurs
la font remonter aux anciens
comtes du Perche dont
plusieurs ont porté ce
nom. Ils ont aussi figuré
dans l'histoire des Croisades
et ont donné leur nom à
la ville de Nogent le Rotrou.
Pendant trois siècles, ils
ont occupé dans la ville
de Dreux les emplois civils
et militaires. Contre-signaire
au Parlement de Paris ils
ont joui d'une véritable
considération. L'un d'eux
Jean de Botrou, né en 1660
auteur de Venustas fut
prévôt de Corneille,
l'ennemi de Matherbe et
contribua à fonder le théâtre
français. En 1722, Marguerite
de Botrou épousa seigneur
Claude Barthélemy marquis
de Rambouillet. Le père de

Marguerite de Botrou, Pierre
de Botrou seigneur de
Gandreville avait épousé
Marguerite de Peuls de Chechenare.
Elle était le huitième de son
nom et son père Pierre de
Botrou avait accompagné le
maréchal de Québéc en
Belgique, comme chef d'ambassade
à laquelle unanimité la reine
de Belgique Marie se Guise
peut épouser le roi Ladislas.
Après la mort de Pierre de
Botrou Conseiller au Parlement
de Paris, sa sœur Marguerite
de Peuls épousa Nicolas Béricard
maître des Comptes avec la
fille Marguerite Béricard
épousa en 1743 Florimond
de Peisy seigneur de Pommeuse
Conseiller au Parlement.
Les deux fils Monsieur de
Pommeuse Conseiller de
Grand-Chambre au Parlement
et Monsieur de Peisy son
frère, capitaine aux gardes
françaises

Malmou...
1782
le Comte Nicolas
Baron de Rouen,
à la Chapelle,
2,000 f. de rentes
à fille, Françoise
ayant été sa
806 à Montpellier
au du gouvernement
du royaume,
et jusqu'à
puis Comte
femme était
le mariage
et fut
de

Madame de Commenne née
Holland d'Aprou, le marquis
et la marquise d'Aprou, les
Léonard nièces de Madame de
Nisy furent tous les sept
quittés le même jour
en 1794 et Madame de Nisy
par un raffinement de
cruauté resta aux pieds de
l'échafaud pour n'y monter
que la dernière De là ces
alliances des Poterneaux les
Poulard de Champbardeau
les saint germain d'Aprou
d'Allemand de Biencourt et de
Los Cozes =

La maison de Warbonne
dare en aper comme pour
n'avoir rien à dire Le grand
père de Madame de Rambuteau
duc et grand d'Espagne, mar
de Camp avait épousé celle
de Chalus d'ancienne famille
royale Ils furent tous deux
attachés en 1754 à la fille de
Louis Quinze, mariée au duc
de Berme, comme dame
d'honneur et chevalière d'honneur

Mon beau père le Comte Louis
naquit au château de Cambreseau
en 1759 Les de la mère de l'infante
archevêque de Narbonne, ils rentèrent
en France et Madame de
Warbonne fut nommée dame
d'honneur de Mesdames de
France Le duc de Warbonne
avait deux frères dont l'un fut
évêque d'Orléans et l'autre abbé
de Saint Omer de Rouen.

Elle avait aussi une sœur
qui épousa le marquis de
Montesquiou Mérensac, chef
du nom de cette famille.
Un de ses fils fut l'abbé de
Montesquiou ministre de
Louis Dix Neuf, oncle duc
de Mérensac père du marquis
et de M^{lle} de Goyon et
Blasigny. Le frère aîné de
mon beau père épousa une
deu sœur de la Princesse Armande
et n'eut pas eu d'enfants. Le
Comte Louis de Warbonne
avait épousé Mademoiselle de
Montalban dont le père fut
premier président à Metz
et Conseiller d'Etat à Paris

Madame =
1782
~~1782~~
le Comte Nicotat
Nisy et de Rouen,
la Chapelle,
2,000 + de l'ordre
+ fille, Françoise
ayant été sa
806 à Montpeu
du gouvernement
du royaume,
état jusqu'à
puis Comte
femme était
le mariage
+ frère
de

Le Calvaire de Rambuteau
fut construit en 1789 par les soins
et aux frais du chevalier de
Rambuteau Bini en 1770 par
M. de Montarant. Vingt deux
parisis appartenaient à cette
cérémonie de chevalier de
Rambuteau, frère du marquis
de Rambuteau mon père,
à la suite d'une perte
cruelle s'étant voué à une
certaine dévotion Capitaine
dans le régiment de son
père, Conti-Cavalerie; la
guerre l'avait empêché de
quitter le service, mais sa
piété sincère était respectée.
Le maréchal de Mury, son
ami particulier dit à ses
officiers: Messieurs, je me de
propres aujourd'hui, le chevalier
de Rambuteau dîne avec
nous et la paroisse de 1769 il
prit sa retraite et se retira à
l'abbaye de Septfonds, où sous

faire de vœux, il mena la vie
de moine bienfaiteur de
l'Ordre, il fit rebâti à ses frais
une partie de l'abbaye, fit donner
d'une très belle bibliothèque et
légua une somme pour donner
aux religieux l'huile et le riz
nécessaires à leur subsistance.
Le supérieur lui permettait
deux mois de séjour à
Rambuteau, où une parille
avait été construite pour son
usage à ces effets par mon père.
C'est ce qui le porta à édifier
le Calvaire, où il allait prier
tous les jours et sa mère, en
1780, il dit à ma mère depuis
4 ans mariée sans enfants
Ma sœur, si Dieu me fait
miséricorde, vos desirs seront
craints vous aurez un fils
Ma naissance eut lieu 14 mois
après Pour honorer sa mémoire
l'abbaye de Septfonds accorda à
ma famille le droit de réclamer
les prières de tous les pères

Madame . . .
1782
~~La Fayette~~
le Comte Picotard
Baron de Rouen,
l'abbaye,
2,000 + 2 cents
le fils, Brancasse
ayant été sa
806 à Montpellier
son du gouvernement
du royaume,
l'état jusqu'à
puis Comte
femme était
de mariage
4 francs
de

quelques de l'abbaye son la mère était grande madame

Le Calvaire de Rambuteau
fut construit en 1789 par les soins
d'un fils du chevalier de
Rambuteau Béné en 1770 par
le de Montargis. Vingt deux
parisis appartenaient à cette
cérémonie de chevalier de
Rambuteau, frère du marquis
de Rambuteau mon père,
à la suite d'une perte
cruelle s'étant vué à une
extrême dévotion Capitaine
dans le régiment de son
frère, Comte-Cavalerie, la
guerre l'avait empêché de
quitter le service, mais sa
piété sincère était respectée.
Le maréchal de Mury, son
ami particulier ditait à ses
officiers: Messieurs, peine de
propres aujourd'hui, le chevalier
de Rambuteau dine avec
nous et la paix de 1763 il
prit sa retraite et se retira à
l'abbaye de Septfonds, où sous

fait de veuve il mena la vie
de trappiste. Bienfaiteur de
l'Ordre, il fit rebâti à ses frais
une partie de l'abbaye, fit don
d'une très belle bibliothèque et
légua une somme pour donner
aux religieux l'huile et le riz
nécessaires à leur subsistance.
Le supérieur lui permettait
deux mois de séjour à
Rambuteau, où un pavillon
avait été construit pour son
usage à ces effets par mon père.
C'est ce qui le porta à édifier
le Calvaire, où il allait prier
tous les jours et sa mère, en
1780, il dit à ma mère depuis
4 ans mariée sans enfants
Ma sœur, si Dieu me fait
miséricorde, vos desirs seront
remplis vous aurez un fils
sa naissance est le 14 mois
après. Pour honorer sa mémoire
l'abbaye de Septfonds accorda à
ma famille le droit de réclamer
les prières de tous les pères

M. de Montargis
1782
~~M. de Montargis~~
le Comte Nicolas
Moy et de Rouen,
à la Chapelle,
2,000 fr de rente
à fille, Françoise
ayant été sa
806 à Monsieur
du gouvernement
du royaume,
c'est jusqu'à
puis Comte
femme était
de mariage
et faire
de

... qui ont été la bien être grande marquis

lorsqu'un de ses membres se
 en sang. En 1790, il réclama
 pour ma mère staine d'une
 petite rivière confluent qui se
 termina heureusement. En
 1793, le Calvaire de Montbouteau
 fut renversé, le Christ brisé, &
 les statues recouvertes, le tout
 en pierre de Saint Maurice
 et l'œuvre d'un sculpteur inconnu.
 Le nouveau Calvaire est l'œuvre
 de Monsieur Duceil fondateur
 d'après le Christ de Bonchardou
 et de Bladix pour les statues.
 Les piédestaux ont pu être relevés
 et les statues mutilées ont
 trouvé place dans l'église.

Ce monument a été béni
 et consacré par Monseigneur
 l'Evêque d'Autun le 20
 1800

T1 Doc 6

Vu

Pb = GENEALOGIE
 Confuse

Souvenir généalogique de
 l'homme point de grands
 et dit souvent avec
 une première femme
 et un vieux gentilhomme
 sans rien de plus.
 pour l'honneur et sous
 la protection juridique
 complaisance car l'abbé
 est permis de parler
 et, est pour priver
 l'homme des exemples
 de fidélité, l'homme
 ment. Voici quelques

détails que j'ai recueillis sur ma
 famille vers le commencement
 du 16^{ème} siècle, Jean fils du
 nom de Balthet, gentilhomme
 des environs de Montauban,
 capitaine de cent hommes
 d'armes, vint s'établir en
 Bourgogne où il possédait
 terres de Neussault Chéry
 et Ogenay. Un de ses acquies

Calvaire =
 1782
~~1784~~ La Fayette
 Comte Nicolas
 Roy et de Rouen,
 Machapelle,
 1,000 + de cent
 fille, Françoise
 ayant été sa
 806 à Monseigneur
 du gouvernement
 le royaume,
 et jusqu'à
 puis Comte
 femme était
 le mariage
 et fier
 de

Margus de Scalto son la mère était grande maîtresse